



Circulaire n°6008

du 05/01/2017

Semaine Jeunesse et Patrimoine 2017

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
 - libre confessionnel
 - libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveau : Primaire et secondaire

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du
- Du 24 au 28 avril 2017

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Cours de citoyenneté, Patrimoine

Destinataires de la circulaire

- À Madame la Ministre, Présidente de la Commission communautaire française chargée de l'Enseignement;
- À Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Aux Directions et Pouvoirs organisateurs des écoles primaires, ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Directions et Pouvoirs organisateurs des écoles secondaires, ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux membres des Services de l'Inspection de l'enseignement secondaire et spécialisé ;
- Aux vérificateurs de l'enseignement fondamental et secondaire.

Pour information :

- Au Service général de l'Inspection ;
- Aux Associations de Parents ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs.

Signataire

Ministre /
Administration :

Madame Marie-Martine SCHYNS, Ministre de l'Education

Personne de contact

Cabinet Milquet

Marion BEECKMANS

02/801.78.48

marion.beeckmans@gov.cfwb.be

Secrétariat des Journées du Patrimoine

Muriel De Potter

085/27.88.86

m.depotter@idpw.be

Nombre de pages : 4

Madame la Directrice, Madame la Préfète,
Monsieur le Directeur, Monsieur le Préfet,

Depuis plusieurs années, l'Institut du Patrimoine wallon, dont dépend le Secrétariat des Journées du Patrimoine, conscient de l'importance du rôle à jouer dans l'éducation patrimoniale de la jeunesse, s'est investi d'une responsabilité : celle de sensibiliser les enfants au patrimoine qui les entoure.

Depuis 2010, la Semaine Jeunesse et Patrimoine accueille des milliers d'élèves de la 5^e primaire à la 2^e secondaire sur différents sites de Wallonie. Cette initiative a pour objectifs non seulement de sensibiliser les élèves à l'importance de la sauvegarde de leur patrimoine, mais aussi de les aider à apprécier le passé de leur région afin de construire son futur.

Pour cette 8^e édition, les élèves seront accueillis, **du 24 au 28 avril 2017**, dans l'un des 21 lieux repris au programme, avec des visites guidées gratuites et des animations ludiques et de qualité, assurées par des professionnels du monde de la Culture.

Respectant les programmes et les directives de la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière d'enseignement et s'inscrivant dans les socles de compétences, cette nouvelle édition mettra en avant les grandes périodes de notre Histoire. Il s'agit d'une belle opportunité pour vos enseignant-e-s de faire se rencontrer la matière enseignée et sa déclinaison sur le terrain vis une sortie scolaire.

De plus, cette année, parallèlement aux visites et animations proposées, des ateliers pratiques et ludiques, d'une durée de 1h30 à 2h30, seront organisés toute la semaine ou à horaire précis. Ces ateliers mettront en valeur les métiers du patrimoine principalement liés à la construction en favorisant la manipulation, la création et l'expérimentation.

Je vous remercie de transmettre cette information aux membres de votre équipe pédagogique susceptibles d'être intéressés.

La Ministre de l'Education,

Marie-Martine SCHYNS

Informations pratiques

Les animations proposées lors de cette semaine respectent les programmes et directives de la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière d'enseignement et s'inscrivent dans les socles de compétences.

La découverte du Patrimoine s'appuie sur :

- l'observation de l'environnement, l'étude de l'architecture, l'organisation d'un ensemble urbain, l'évolution des techniques et des savoir-faire ;
- l'expérimentation, à l'aide d'un matériel approprié, des notions d'espace, de volume, de rythme, de proportion.

1. Les journées du patrimoine sont organisées du 24 au 28 avril 2016

Délais d'inscription : - Enseignement spécialisé : 3 février 2017

- Enseignement ordinaire : 17 mars 2017

2. Public scolaire concerné

- 5^e et 6^e primaire
- 1^{re} et 2^e secondaire
- enseignement ordinaire et spécialisé (si votre école fait partie de l'enseignement spécialisé, merci de contacter les organisateurs via l'adresse info@journeesdupatrimoine.be avant le 27 janvier 2017).

3. Durée

Une demi-journée (sauf le mercredi 26 avril 2017), selon les horaires suivants :

Matinée

09h30 - 10h30 : visite guidée

10h30 - 12h00 : questionnaire sur le lieu ou atelier

Après-midi

13h00 - 14h00 : visite guidée

14h00 - 15h30 : questionnaire sur le lieu ou atelier

4. Programme

Dans chaque lieu proposé, les activités reprises ci-dessous sont organisées :

- Une information sur la notion du patrimoine et plus spécialement sur le patrimoine architectural ;
- Une visite guidée adaptée à l'âge des participants. La visite est le premier contact avec le lieu, elle permet l'assimilation aisée de connaissances élémentaires en matière de patrimoine ;
- Une enquête sur le lieu ou une activité de mise en pratique. L'enquête ou l'activité pratique permet d'assimiler les informations rencontrées de manière ludique et didactique, elle rend plus concrètes les connaissances acquises.

5. Matériel pédagogique

- fiches pédagogiques pour les enseignants
- documents pour les élèves

6. Coût

Gratuit (excepté les transports)

7. Inscriptions

Sur le Site Internet : www.journeesdupatrimoine.be (sur l'onglet scolaire). Le nombre de places disponibles pour chaque site est limité.

Pour plus d'informations sur l'évènement, vous pouvez contacter Madame Muriel De Potter au 085/27.88.86 ou m.depotter@idpw.be

À l'occasion de la Semaine Jeunesse et Patrimoine, l'Institut du Patrimoine wallon pourrait être amené à prendre quelques photos. Les photos réalisées l'aideront, le cas échéant, à illustrer ses opérations de promotion ou de sensibilisation du public au patrimoine. Si vous souhaitez que les élèves ne soient pas photographiés, vous êtes invités à prendre contact avec l'Institut du Patrimoine wallon via les coordonnées mentionnées ci-dessus.